VISIO SNEP 35

Novembre 2020

(35 établissements représentés)

POINT DE SITUATION 35

ACTIONS ET PERSPECTIVES

SOURCES ET EXTRAITS CHOISIS

VISIO SNEP 35

Novembre 2020

POINT DE SITUATION 35

1. Hommage
2. Un reconfinement dû a un manque de préparation
3. L'état du protocole « renforcé » dans le 35

1. L'hommage à Samuel Paty

Rappel de la position de la FSU : un temps de réflexion était nécessaire **AVANT** de s'adresser aux classes.

→ Les collègues ont su s'organiser, certain.es allant jusqu'à utiliser leur droit de grève, pour préparer ce temps pédagogique marqué tant par l'émotion que par une certaine appréhension.

Grenelle de l'Education: si « ***l'Ecole est la colonne vertébrale de la République*** » (vidéo JM Blanquer, 17 octobre 2020), il fallait des actes !

SNEP-FSU Bretagne

2. Un reconfinement par manque d'anticipation, à l'opposé des discours rassurants…

JM BLANQUER: ***« NOUS SOMMES PRÉPARÉS À TOUT »*** *(30/08/2020)*

« En cas de 2e vague, nous serons prêts ! » Emmanuel Macron, le 14 juillet 2020.

E.MACRON: ***« NOUS SERONS PRETS ! »***

(14/07/2020)

SNEP-FSU Bretagne

2. Un reconfinement annoncé comme imprévisible, la faute à pas de chance…

Mais il est le résultat de choix politique, alors que les mobilisations dans la santé, l'éducation, se multipliaient depuis des mois, voir des années.

Suppression de **lits d'hôpitaux** (-100 000 en 20 ans, dont -7400 par Macron depuis 2 ans

Suppressions de **postes dans l'Education** (-1800 postes prévus pour 2021 dans le 2nd degré)

Des stagiaires recrutés sur liste complémentaire pour la rentrée de novembre : aveu **d'échec de la politique de contractualisation**

→ Période de discussion du budget jusqu'au 18 décembre : **peser sur les débats (interpellation des élus)**

	2011 (N. Sarkozy, fin de mandat)	2017 (F. Hollande, fin de mandat)	2019 (E. Macron, mandat en cours)
Elèves (2nd degré public)	5 392 900	5 547 350	5 609 850
Profs d'EPS	31 782	32 601	32 035
Taux d'encadrement (nb E/ nb Profs)	169,7	170.2	175,5

3. L'état du protocole renforcé dans le 35

De façon générale, dans les collèges et lycées du 35

- Beaucoup de difficultés soulignées concernant le **non-brassage** des élèves : de grosses difficultés d'organisation à la **cantine** et une **cour très souvent partagée**.
- Plusieurs établissements soulignent le **manque de personnel humain pour gérer les désinfections**.
- Dans les collèges, l'organisation *1 salle / 1 classe* est principalement adoptée, mais il arrive qu'il **manque de salles** → occupation des locaux du cdi, de la permanence, de la salle de réunion…

3. L'état du protocole renforcé dans le 35

Focale EPS

- La **quasi-totalité** des équipes a **revu sa programmation.**
- Les **demi groupes sont très majoritairement demandés**. Mais pour beaucoup, ils sont conditionnés par les CE aux consignes/accords ministérielles/rectorales. A noter que **quelques CE ont d'ores et déjà accepté** certains ½ groupes en EPS, officieusement ou officiellement.
- Concernant l'accès aux **équipements**, **plus de 50% des collègues** ayant porté une remarque *(on peut imaginer que la majorité des collègues n'ayant pas parlé de leurs équipements ne rencontrent pas de problèmes particuliers)* **signalent des problèmes** de différentes sortes : perte d'une installation, vestiaires fermés, demande d'installations supplémentaires refusée…
- La majorité des collègues soulignent **l'incohérence entre le protocole sanitaire et ce qu'il est possible de faire en EPS** : distanciation souvent impossible à respecter selon les installations, certains éléments de la FAQ du 01/11 des IPR étant perçus « *hors sol ou infaisable avec nos classes à 30 élèves*» (distanciation…), une difficulté pour expliquer aux élèves la soi-disant cohérence entre le protocole sanitaire et l'organisation en EPS…

3. L'état du protocole renforcé dans le 35

Focale AS

Dans une majorité d'établissement, **l'AS est suspendue durant la semaine de rentrée pour permettre de la réorganiser sous différentes formes :**

- Majoritairement AS organisée **par niveau**
  - Un niveau par midi
  - Groupement de plusieurs niveaux sur la même journée

- AS organisée **par classe** en privilégiant les 6e et les 5e

- **Sélection de certaines APSA** (généralement avec l'organisation par niveau)

- **AS totalement supprimée** jusqu'à nouvel ordre…

VISIO SNEP 35

Novembre 2020

ACTION – PERSPECTIVES

1. Signalement SST + Enquête-Vérité
2. Lettre au ministre + Alertes sanitaires.
3. #Balancetonprotocole + Répondeur public
4. Droit de retrait + Grève sanitaire (10 nov)

Action et perspectives

1. Mettre l'administration face à ses responsabilités

Pour remplir une fiche directement en ligne → https://portail.ac-rennes.fr/sante_securite/registre/erreur_connexion.php

Ou par l'accès via Toutatice : Aréna (portail des applications métier) → Intranet, Référentiels et Outils → Autres outils → Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST).

REMPLIR le REGISTRE SANTE et SECURITE

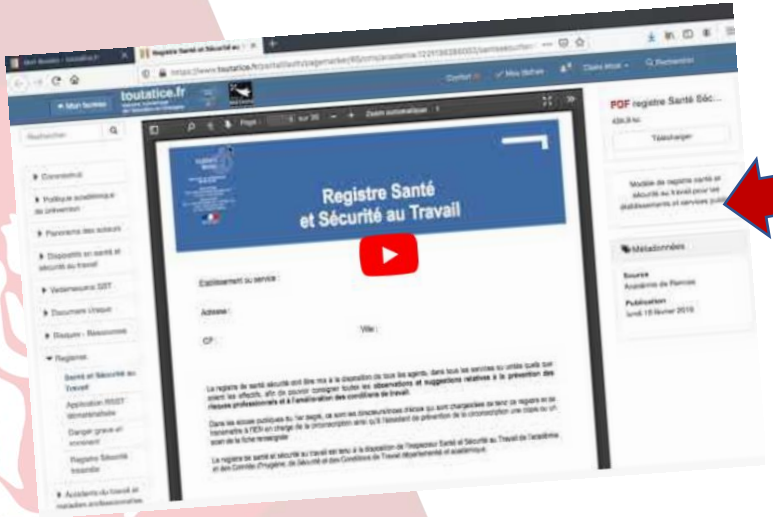

Claire vous a même fait un petit tuto vidéo ☺.

Rq: Vous pouvez également contacter/alerter directement le camarade de la Fsu qui est secrétaire du CHSCTD 35 (Régis Paulhe) à cette adresse : secretaire.chsctd35@ac-rennes.fr (en nous mettant en copie si vous voulez: s2-35@snepfsu.net)

Action et perspectives

1. Mettre l'administration face à ses responsabilités

ENQUÊTE VÉRITÉ

En ligne

Alerte sanitaire,

Protocole renforcé: mythe ou réalité ?

Alors même que le président de la République annonce que la deuxième vague « sera sans doute plus dure et plus meurtrière que la première », force est de constater que le protocole « renforcé » proposé par le ministre n'est pas à la hauteur des enjeux. Nous vous proposons donc de tester la réalité de votre établissement face aux exigences contenues dans le protocole.

*Obligatoire

Sur papier

Ce qui est exigé réglementairement par le protocole…	Et qui questionne…
« *Le présent protocole intègre les évolutions rendures nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en octobre 2020. Il s'applique à compter du 02 novembre 2020*» (p2)	Les mesures renforcées de distanciation (EPS…), d'aération et de nettoyage ont-elles été mises en œuvre dès le 02 novembre ?
"*Le personnel de direction, les professeurs ainsi que tous les autres personnels sont formés aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant. Cette formation doit être adaptée à l'âge des élèves pris en charge et réalisée dès les premiers jours. Les médecins et infirmiers de l'éducation nationale apportent leur appui à ces actions de formation*". (p7)	Les personnels et élèves ont-ils eu une formation actualisée durant la première semaine (02-07 novembre) ?

- S'organiser, via la commission « hygiène et sécurité » (quand elle existe), pour faire remonter les difficultés à suivre le protocole → **dresser un bilan régulier**.
→ Concrètement, il pourrait y avoir **3-4 collègues identifiés** dans le bahut (parmi les membres du CA par exemple), vers qui les autres pourraient faire remonter les infos.
→ Cela permettra de **répertorier dans un cahier** (« *Il était une fois un protocole renforcé…* ») les éventuelles entorses au protocole.

SNEP-FSU Bretagne

Action et perspectives

2. Interpeller la hiérarchie

LETTRE au MINISTRE

Relayer la demande

ALERTE SANITAIRE au RECTEUR + DASEN

Courrier pour des recrutements d'agents

Courrier pour demander des dédoublements

Pensez à nous mettre en copie de vos courriers (s2-35@snepfsu.net) et Snes (s3ren@snes.edu) pour qu'on puisse les recenser.

Action et perspectives

3. Relayer et Médiatiser

#BalanceTon Protocole

Rendre visible l'hypocrisie

Rq: Privilégiez les photos de dos (ou floutées) pour ***respecter le droit à l'image.***

Action et perspectives

3. Relayer et Médiatiser

Diffuser un message

« Le protocole si j'y suis »

Pour **diffusion sur notre site** + **envoi à la presse** → vous donnez votre prénom + bahut en début de message qu'on gardera pour nous **mais qu'on coupera au montage.**

(Pour un exemple des messages d'avant vacances, écouter ici)

Enregistrez votre message sur le répondeur : libérons la parole !

Vos témoignages, vos idées, vos coups de gueule, vos rigolages: dites-le sur le répondeur. ***06 18 11 50 24***

Action et perspectives

4. Arrêter la machine avant qu'il ne soit trop tard

Droit de retrait

→ Des conditions à respecter

Grève sanitaire nationale

→ Mardi 10 novembre 2020

Le préavis de grève national intersyndical

Action et perspectives

Rappel des revendications EPS

Lettre SNEP-FSU au ministre du 03 novembre:

- La mise à disposition de **masques chirurgicaux** pour eux même.
- L'ouverture de la possibilité de disposer de **demi-groupes** pour faciliter la pratique tout en respectant plus efficacement les règles de distanciation physique.
- Une **notion de brassage** ramenée à des groupes constitués avec un rappel pour éviter les mauvaises lectures et pour permettre notamment le fonctionnement des associations sportives.
- Le maintien de l'ouverture de tous les équipements sportifs pour permettre la pratique scolaire et étudiant STAPS comme le prévoit le décret du 29/10/2020.
- Un **rappel à l'ensemble des services déconcentrés des règles édictées** pour ne pas avoir d'interprétations locales, sources d'incompréhensions et de conflits. Ces interprétations commencent déjà avec, par exemple, le port du masque pour des activités jugées de faible intensité…
- Une réflexion sur la **neutralisation de toutes les évaluations de ce premier cycle** par souci d'équité entre tous les élèves.
- Un **temps de concertation banalisé** pour permettre aux équipes de revoir leur programmation et de réfléchir aux organisations possibles.

Action et perspectives

Rappel des revendications + Larges

SNES-FSU (En date du 30 octobre 2020)

- Le passage à un fonctionnement en **demi-groupe**, selon des modalités d'organisation à définir (alternance de semaines, de jours etc), **sans recours au cumul présentiel/distanciel.**
- **Recrutements de personnels, d'AED mais aussi d'agents territoriaux** (pour assurer un nettoyage et une désinfection des salles),
- La **réorganisation de la demi-pension** pour limiter le brassage des élèves,
- De **nouvelles modalités d'aération des salles**, alors même que l'hiver rend l'ouverture des fenêtres plus problématique qu'à la rentrée.
- Des mesures **adaptées pour les internats.**
- La **prise en compte de la situation des personnels vulnérables** et de celles qui vivent avec des personnes vulnérables.
- Des mesures doivent aussi être prises sur le plan pédagogique parmi lesquelles **l'aménagement des programmes et un nouveau calendrier du bac (report des EC1 et des épreuves de spécialité en juin).**
- **Le jour de carence doit être suspendu immédiatement** : il est inacceptable que les personnels payent le prix d'être malade.

VISIO SNEP 35

Novembre 2020

SOURCES – DOCUMENTS

INFOS – DOCUMENTS
Niveau National

Personnels vulnérables

Le Conseil d'État, par une ordonnance du 15 octobre, suspend le décret du 29 août qui limitait la liste des personnes vulnérables car particulièrement exposées à des formes graves du Covid19 : en l'absence de nouvelle décision, c'est donc la liste des personnes définie par le décret du 5 mai qui doit à nouveau s'appliquer.

→ Discussion possible avec le chef d'établissement pour du télé-travail sinon possibilité d'ASA.

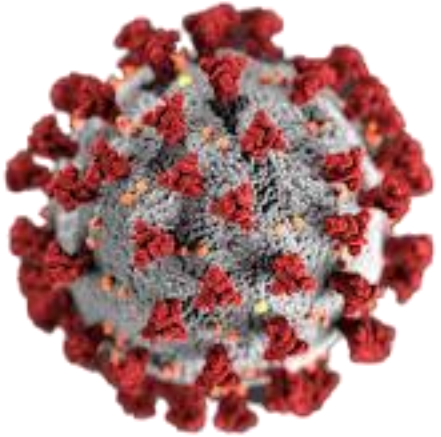

INFOS – DOCUMENTS
Niveau National

- Protocole national et les fiches repères (Eps, Education musicale, la restauration…).

Extraits choisis du protocole national

- Note du conseil scientifique du 26 octobre 2020.

Extraits choisis du conseil scientifique

- La FAQ du Snes-Fsu

- La page spéciale du Snep-Fsu

INFOS – DOCUMENTS
Niveau National

L'EPS

Nouveaux repères pour l'EPS

Une discipline avec des contraintes sanitaires exigeantes.

Mais un **besoin criant d'EPS** ! (Suspension des activités en clubs, des associations, confinement le week end…)

2 m de distanciation **obligatoire** (sans masque)

Non brassage des groupes

Les **rencontres UNSS suspendues**

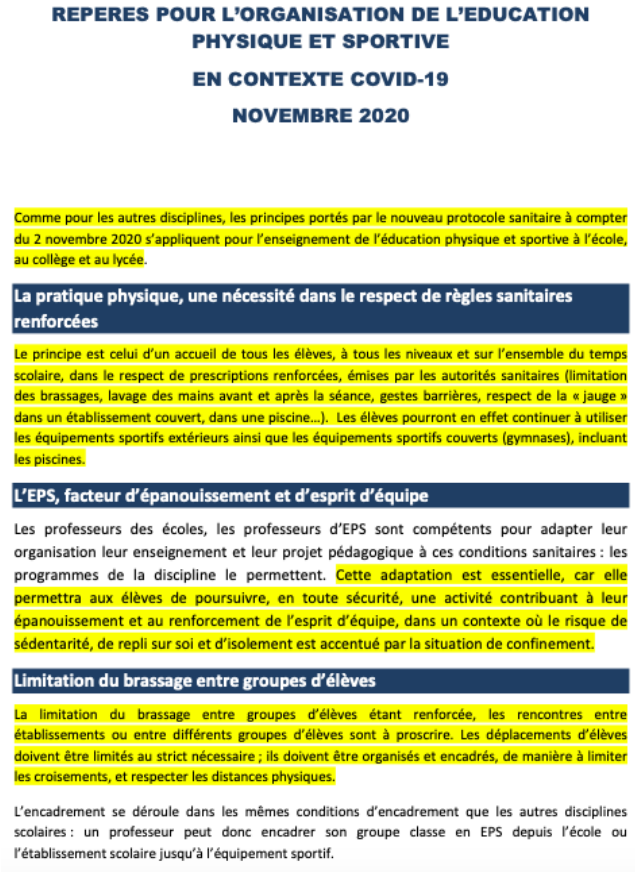

REPERES POUR L'ORGANISATION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

EN CONTEXTE COVID-19

NOVEMBRE 2020

Comme pour les autres disciplines, les principes portés par le nouveau protocole sanitaire à compter du 2 novembre 2020 s'appliquent pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école, au collège et au lycée.

La pratique physique, une nécessité dans le respect de règles sanitaires renforcées

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect de prescriptions renforcées, émises par les autorités sanitaires (limitation des brassages, lavage des mains avant et après la séance, gestes barrières, respect de la « jauge » dans un établissement couvert, dans une piscine…). Les élèves pourront en effet continuer à utiliser les équipements sportifs extérieurs ainsi que les équipements sportifs couverts (gymnases), incluant les piscines.

L'EPS, facteur d'épanouissement et d'esprit d'équipe

Les professeurs des écoles, les professeurs d'EPS sont compétents pour adapter leur organisation leur enseignement et leur projet pédagogique à ces conditions sanitaires : les programmes de la discipline le permettent. Cette adaptation est essentielle, car elle permettra aux élèves de poursuivre, en toute sécurité, une activité contribuant à leur épanouissement et au renforcement de l'esprit d'équipe, dans un contexte où le risque de sédentarité, de repli sur soi et d'isolement est accentué par la situation de confinement.

Limitation du brassage entre groupes d'élèves

La limitation du brassage entre groupes d'élèves étant renforcée, les rencontres entre établissements ou entre différents groupes d'élèves sont à proscrire. Les déplacements d'élèves doivent être limités au strict nécessaire ; ils doivent être organisés et encadrés, de manière à limiter les croisements, et respecter les distances physiques.

L'encadrement se déroule dans les mêmes conditions d'encadrement que les autres disciplines scolaires : un professeur peut donc encadrer son groupe classe en EPS depuis l'école ou l'établissement scolaire jusqu'à l'équipement sportif.

INFOS – DOCUMENTS
Niveau Académique

- La Foire aux questions des IPR-EPS de Rennes (accès via toutatice).

- Compte rendu du CHSCTA du 03 novembre 2020.
(Réponses du recteur **sur les personnels vulnérables, les rdv de carrière, les réunions parents-profs**…)

> → **Avis de la FSU au CHSCTA** : *Considérant à la fois la situation sanitaire dégradée et l'impossibilité de mettre en place un protocole permettant une distance physique suffisante entre les élèves, le CHSCT de l'académie de Rennes demande le passage à un enseignement en demi-groupes en alternance et sans double travail afin de pouvoir maintenir l'accueil des élèves dans cette période de confinement.*

- **Déclaration unitaire FSU, SGEN-CFDT, UNSA, FO, CGT, SUD au Comité Technique Académique du mardi 3 novembre** au matin, portant sur l'indignité du ministre qui a annulé l'hommage à notre collègue Samuel Paty et la situation sanitaire.

- Une Vidéo de 10’ très instructive (et sourcée) sur le potentiel de contamination des enfants des collèges et lycées.

SNEP-FSU Bretagne

C’est cadeau…On lâche rien !

France Inter @franceinter · 29 oct.

.@RichardFerrand : "Si on est malade c'est qu'on n'aura pas fait aussi attention que nécessaire(...)Nous devons être en grande vigilance(...). Ce n'est pas une question de faute, c'est une question de responsabilité" #le79Inter

"Chacun doit comprendre qu'en période de crise sanitaire on doit s'adapter au dernier moment"

Jean-Michel Blanquer - France Inter - 2 novembre

Sinon, il y avait aussi "gouverner c'est prévoir", mais bon, non, pas là apparemment...vraiment personne ne s'attendait à une poursuite de la pandémie

Extraits choisis du protocole national

SNEP-FSU Bretagne

Retour Infos-documents

- **La date d'entrée en application** du *protocole renforcé* : *« Le présent protocole intègre les évolutions rendures nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en octobre 2020. Il s'applique à compter du 02 novembre 2020»* *(p2)*
- La périodicité du **nettoyage/désinfection des sols et surfaces utilisées.** *"Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. (p7)*
- La périodicité du **nettoyage/désinfection des surfaces fréquemment touchées** (poignées de porte, souris, clavier...): *"Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour".(p7)*
- L'organisation du non-brassage pendant les **récréations:** *"La distanciation physique doit être maintenue, dans tous les cas, entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux)" (p4) ; les récréations sont organisées par groupes (p6)*
- L'organisation du non-brassage pendant les **inter-cours:** "*les déplacements des élèves doivent être limités, organisés et encadrés" (p6)*
- L'organisation du non-brassage pendant la **demi-pension: "***Lorsque le non brassage entre classes n'est pas possible (notamment en Première, Terminale), la limitation du brassage s'applique par niveau. Cette limitation doit être pleinement opérationnelle au plus tard le 9 novembre 2020" (p6) ; "il convient de faire déjeuner les élèves d'un même groupe (classe, groupes de classe ou niveau) ensemble et, dans la mesure du possible, toujours à la même table" (p6)*
- L'organisation (fréquence, modalité, durée...) de l'**aération des espaces :**"L*'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avantl'arrivée des élèves, pendant les intercours, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (enl'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 2 heures." (p5)*
- L'échange de matériel : "*La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation)" (p7).*
- La formation des personnels et des élèves: *"Le personnel de direction, les professeurs ainsi que tous les autres personnels sont formés aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant. Cette formation doit être adaptée à l'âge des élèves pris en charge et réalisée dès les premiers jours. Les médecins et infirmiers de l'éducation nationale apportent leur appui à ces actions de formation". (p7) ; "Les élèves bénéficient d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains, le port du masque ainsi que d'une explication concernant l'actualisation des différentes mesures". (p8)*

Extraits choisis du conseil scientifique

SNEP-FSU Bretagne

Retour Infos-documents

Extraits choisis :

P7 *« Le Conseil scientifique avait prévu une 2ème vague, dès le 27 juillet 2020 dans son Avis no. 8…Le Conseil scientifique a alerté début septembre sur la survenue dès la fin septembre 2020 d'une deuxième vague et a émis une note d'alerte avec des recommandations le 22 septembre »*

P19 *«La pandémie Covid 19 va durer dans le temps…Il est très difficile de prévoir combien de temps va durer la 2ème vague, car cela dépend du virus lui-même, de son environnement climatique, des mesures qui vont être prises pour limiter la circulation du virus, de leur acceptation et donc de leur impact. On peut faire une hypothèse d'une sortie de 2ème vague en fin d'année ou début d'année 2021»*

P20 *«Néanmoins, il est probable que ces mesures même optimisées ne suffiront pas pour éviter d'autres vagues, après la deuxième. On peut ainsi avoir plusieurs vagues successives durant la fin de l'hiver/printemps 2021, en fonction de différents éléments : état climatique, niveau et efficacité opérationnelle de la stratégie Tester, Tracer, Isoler»*

P21 *: « Il faut rappeler qu'a été demandé à plusieurs reprises par le Conseil scientifique la création d'un « Comité de liaison citoyen » dans des modalités à définir. Il n'est pas trop tard pour le mettre en place»*

P25 : *« Fermeture/Ouverture des établissements scolaires : Pour les lycées et les collèges : Les adolescents de 12 à 18 ans semblent avoir la même susceptibilité au virus et la même contagiosité vers leur entourage que les adultes. Ils font cependant des formes moins sévères de la maladie comparé aux adultes, avec une proportion de formes asymptomatiques autour de 50%. Le risque d'épidémie est bien documenté (France, Chili, Israël), avec une transmission vers le personnel enseignant. »*

P26 : *« Les études rassurantes publiées pendant l'été 2020 sur le risque modéré d'épidémies en milieu scolaire l'étaient avant tout parce que la circulation du virus en Europe en post-confinement était faible. La situation a radicalement changé avec la reprise épidémique du mois d'octobre et doit nous conduire à reconsidérer l'ouverture des établissements scolaires. Dans un contexte de forte circulation du virus, et compte tenu des éléments cités plus haut, la plupart des pays européens optent, dans une situation très évolutive, pour les mesures suivantes…Pour les lycées et collèges, certains pays envisagent leur fermeture, ou un passage à des effectifs plus faibles ; d'autres les gardent ouverts. »*

P27 : *« Les mesures complémentaires à discuter en lien avec la communauté éducative en France sont les suivantes…Le respect des distances physiques (effectifs diminués, notamment au collège et au lycée, avec recours à l'enseignement à distance le cas échéant). L'aération des locaux qui doit être organisée de façon très systématique, tout en entamant une réflexion sur des mesures alternatives type purificateurs d'air comme le préconisent les Allemands. L'organisation des déjeuners, qui restent un moment à risque de contamination»*